

167

dodis.ch/35687

Notice interne du Département politique¹

ROUMANIE

[Berne,] 12 octobre 1972

Relations bilatérales

Dans leur ensemble, les relations avec la Roumanie peuvent être considérées comme normales; des négociations économiques et financières ont été engagées à Berne en avril 1971; un accord n'ayant pas pu être signé depuis, des pourparlers sont en cours actuellement².

Visites officielles³

- En juin 1968 eut lieu la visite du Ministre des Affaires étrangères roumain, M. Corneliu Manescu⁴.
- En avril 1970, ce fut au tour du Vice-Ministre des Affaires étrangères, M. Georges Macovescu, de se rendre en Suisse⁵.
- Signalons également, en mars 1971, la visite du Ministre du Commerce extérieur, M. Cornel Burtica⁶.
- Le Conseiller fédéral Spühler s'est rendu en Roumanie en visite officielle en 1969⁷ (lors de l'ouverture de l'exposition industrielle suisse à Bucarest, sous les auspices de l'OSEC). À cette occasion, M. Spühler eut des entretiens avec le Président du Conseil des ministres, M. Maurer, avec le Président du Conseil de l'État et Secrétaire général du Parti, M. Ceaucescu, ainsi qu'avec son homologue roumain, M. Manescu.
- En mai 1968, visite en Roumanie de l'Ambassadeur Micheli⁸, Secrétaire général du DPF.
- À l'occasion de sa visite en Roumanie au mois de juin dernier, l'Ambassadeur Thalmann, Secrétaire général du DPF, eut des entretiens avec le Vice-Ministre des Affaires étrangères, M. Macovescu, ainsi qu'avec les dirigeants du Ministère du Commerce extérieur⁹.

1. Notice (copie): CH-BAR#E2001E-01#1987/78#4783* (B.15.21). Rédigée par G. F. Pedotti.

2. Sur les négociations économiques avec la Roumanie, cf. doc. 58, dodis.ch/35754; le PVCF N° 690 du 2 avril 1971, dodis.ch/35842; la notice de R. Probst du 13 septembre 1971, dodis.ch/36045; la notice de R. Probst du 28 août 1972, dodis.ch/36046; la lettre de R. Probst à A. Rappard du 11 septembre 1972, dodis.ch/36047 et l'Accord économique entre la Confédération Suisse et la République Socialiste de Roumanie du 13 décembre 1972, RO, 1973, pp. 605–610. Cf. aussi doc. 157, dodis.ch/34496.

3. Sur la visite d'une délégation parlementaire suisse en Roumanie du 30 octobre au 7 novembre 1972, cf. la lettre de A. Rappard à E. Thalmann du 8 novembre 1972, dodis.ch/36051.

4. Cf. doss. CH-BAR#E2001E#1980/83#3859* (B.15.50.4).

5. Cf. le procès-verbal de K. Fritschi du 21 avril 1970, dodis.ch/36049.

6. Cf. doss. CH-BAR#E7001C#1982/118#1* (004.01).

7. Cf. DDS, vol. 24, doc. 140, dodis.ch/32536.

8. Cf. la notice de P. Micheli à W. Spühler du 10 juin 1968, dodis.ch/32541.

9. Cf. le résumé Visite du Secrétaire général du Département politique fédéral à Bucarest,



Visites de militaires

Au cours du mois de septembre dernier, une délégation de l'État-major roumain dirigée par le Général Lefter a visité notre pays¹⁰.

Visas

Il n'existe pas d'accord entre la Suisse et la Roumanie sur la suppression réciproque des visas touristiques et d'affaires. Néanmoins, l'Ambassade de Roumanie à Berne accorde les visas sans faire de difficultés et dans des délais très raisonnables (quelques jours).

Signalons que les Suisses qui désirent épouser des Roumaines¹¹ continuent de rencontrer certaines difficultés de la part des autorités roumaines compétentes.

Échanges commerciaux

(en millions de frs.)	1970	1971	1972
Importations en Suisse:	30,7	50,8	47,9
Exportations vers la Roumanie:	113,3	93,4	139,6

*Relations culturelles*¹²*Manifestations suisses en Roumanie*

Janvier 1971: Exposition itinérante «Swiss Industrial Design» à Bucarest et Sibiu.

1973: Exposition itinérante «L'art plastique et la peinture suisse contemporaine».

À ce propos, M. Ilieva¹³ du «Conseil de la Culture et de l'Éducation socialiste» formule certaines réserves concernant la présentation de l'exposition et cherche à s'assurer que les œuvres exposées correspondent aux directives artistiques du parti¹⁴.

Pro Helvetia ne semble pas disposée à modifier la présentation ou le contenu de l'exposition dans ce sens.

Manifestations roumaines en Suisse

1969: Grande exposition d'art religieux au Musée d'ethnographie à Neuchâtel¹⁵.

les 5 et 6 juillet 1972 (séance du 6 juillet 1972, 10.00 h.–11.53 h.) de G. Ducrey, CH-BAR# E2001E-01#1982/58#6202* (B.15.21.2). Cf. aussi doc. 157, dodis.ch/34496.

10. Cf. doss. CH-BAR#E5001G#1985/219#1158* (6481.13).

11. Cf. DDS, vol. 23, doc. 21, dodis.ch/31540. Sur la question des mariages avec des ressortissants de pays de l'Est, cf. la circulaire de H. Miesch à diverses ambassades du 15 décembre 1971, dodis.ch/35845.

12. Cf. doss. CH-BAR#E2003A#1984/84#961* (o.301).

13. Il s'agit probablement de V. Ileasă.

14. Sur l'évolution de la politique roumaine, cf. p. ex. le rapport politique N° 1 de Ch. A. Dubois à P. Graber du 14 avril 1970, dodis.ch/36052.

15. Cf. la notice de P. Micheli à W. Spühler du 14 juin 1968, dodis.ch/32542.

1972: Expositions d'art populaire au Centre secondaire du Mail à Neuchâtel et à l'École des Forges à la Chaux-de-Fonds, en collaboration intense avec les écoliers suisses.

Concerts en Suisse du flûtiste roumain Gheorghe Zamfir et de son ensemble sur l'initiative de M. Marcel Cellier, Vice-Directeur de la SA des Métaux et Minerais, éminent connaisseur de la Roumanie et de sa musique populaire.

En mai 1972, M. Cellier a élaboré et accompagné un tour folklorique des Carpates roumaines organisé avec grand succès par la maison Lavanchy SA à Yverdon (le chef de la Section culturelle du DPF¹⁶ y a participé à titre privé).

Bourses

Nous offrons une bourse par année. Aucune bourse de la part de la Roumanie, qui désire cependant obtenir une deuxième bourse d'étude pour l'Institut des Hautes Études Internationales à Genève.

Cette question sera soumise au Département fédéral de l'intérieur et à la Commission des bourses.

Relations scientifiques

Signalons que dans le cadre des relations scientifiques entre les deux pays, un échange de lettres¹⁷ a eu lieu entre le Professeur Hochstrasser, Chef de la Division de la science et de la recherche du DFI, et M. Ioan Ursu, Président du Comité d'État roumain pour l'énergie nucléaire, lors de la visite de M. Hochstrasser à Bucarest en janvier dernier. Cet échange de lettres, qui eut lieu sur l'initiative des Roumains, jette les bases de la coopération scientifique entre les deux pays; elle s'appliquera principalement au domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et pourra ensuite être étendue à d'autres domaines, tels que la physique.

Sur la base de cet échange de lettres, un programme de visites réciproques de spécialistes a également été mis au point; il a débuté par une visite de spécialistes roumains en Suisse en juin dernier. Il est également prévu d'organiser des stages d'une année pour des hommes de science roumains, ceci surtout dans le domaine des réacteurs, des isotopes stables, des réactions nucléaires et des lasers. Des spécialistes suisses se rendront probablement ultérieurement en Roumanie.

16. L. Burckhardt.

17. Lettre de U. Hochstrasser à I. Ursu du 10 avril 1972 et lettre de I. Ursu à U. Hochstrasser du 26 mai 1972, CH-BAR#E2003A#1984/84#1100* (o.324.22). Cf. aussi doss. CH-BAR#E3370B#1991/3#345* (10.70.050.f).